

Caritas Mauritanie



Rapport d'activités 2024



INTRODUCTION

Le présent rapport vise à rendre compte des réalisations au cours de l'année 2024, qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de la Stratégie de Caritas Mauritanie (2024 – 2028), élaborée avec l'appui de nos partenaires et adoptée par le Conseil d'Administration en juin 2024, qui décline les Orientations, les objectifs et les résultats à atteindre au cours des cinq prochaines années.

Ainsi, l'année 2024 a été une année riche en initiatives et en engagements en faveur du développement humain.

Dans un contexte où les défis sociaux et économiques demeurent prégnants, notre organisation a poursuivi sa mission avec détermination, en mettant en œuvre des projets ciblés qui répondent aux besoins des populations les plus vulnérables.

Nous avons concentré nos efforts sur des domaines cruciaux tels que la sécurité alimentaire, tout en apportant un soutien spécifique à des groupes souvent marginalisés, notamment les détenus, les migrants et les enfants déscolarisés. Grâce à des formations professionnelles adaptées et à un accompagnement à l'insertion, nous avons œuvré pour offrir des opportunités de réinsertion et d'autonomisation à ces individus.

Ce rapport présente un aperçu des actions menées, des résultats obtenus et des leçons apprises, témoignant ainsi de notre engagement continu à promouvoir la dignité humaine et à favoriser un développement inclusif et durable en Mauritanie. Nous espérons que ces réalisations inspireront d'autres acteurs à se joindre à nous dans cette noble mission.

Le rapport est présenté sous forme de synthèse des réalisations par domaine d'activités, quel que soit le projet impliqué.

I - SECURITE ALIMENTAIRE, RESILIENCE CLIMATIQUE ET PROMOTION DE L'AGROECOLOGIE

La sécurité alimentaire, la résilience au changement climatique et la promotion de l'agroécologie sont trois concepts interconnectés qui jouent un rôle crucial dans la durabilité de nos systèmes alimentaires.

En effet, l'agroécologie peut contribuer à la sécurité alimentaire en augmentant la diversité des cultures et en améliorant la qualité des sols, ce qui peut mener à des récoltes plus abondantes et nutritives. En outre, les pratiques agroécologiques, comme la rotation des cultures et l'utilisation de variétés résistantes, aident les agriculteurs à s'adapter aux conditions climatiques changeantes, ce qui renforce leur résilience. En intégrant des pratiques agroécologiques, les systèmes alimentaires peuvent devenir plus durables, réduisant ainsi leur impact sur l'environnement et leur vulnérabilité face aux changements climatiques, tout en garantissant un approvisionnement alimentaire stable.

En somme, ces trois éléments sont intimement liés et se renforcent mutuellement. En adoptant des pratiques agroécologiques, nous pouvons améliorer la sécurité alimentaire tout en bâtissant une résilience face aux défis posés par le changement climatique.

Pour toutes ces raisons, Caritas Mauritanie, à travers tous ces projets, a mis en œuvre plusieurs activités afin de permettre aux producteurs d'être bien outillés pour s'adapter aux changements climatiques et assurer leur sécurité alimentaire

1. Suivi, restructuration et accompagnement des comités de surveillance et de gestion des forêts



Photo : Membres de comités de surveillance en formation de restructuration et gestion des forêts

cette rencontre, les membres de comités de surveillance ont mentionné différentes raisons du ralentissement des activités, à savoir : le manque d'exploitation des produits forestiers (les communautés exploitent directement sans contrôle rationnel), ainsi que les personnes causant des dégâts, l'augmentation de la divagation animale, l'absence de sources de rémunération pour le travail mené. Des pistes de solutions pour assurer la pérennité de cette activité essentielle ont été suggérées pour mettre en place un mécanisme permettant aux comités de surveillance et les communautés de pouvoir continuer à s'investir dans la protection des espaces forestiers. Parmi ces pistes, on peut noter : la création d'AGR à partir de la vente des produits de cueillette (fruits de Balanites, de jujubiers) ; l'exploitation de fourrage pour les animaux (gousses, paille, herbe) ; la vente du bois pour les usages domestiques (bois de chauffe) ou d'objets utilitaires (cérémonies villageoises). L'équipe de projet va s'occuper de l'accompagnement et également l'orientation vers des structures de transformation des produits forestiers non ligneux (fruits de cueillette) pour la commercialisation. Les futures AGR seront confiées aux personnes les plus impliquées dans la surveillance en contrepartie de leur gardiennage.

2. Concertation sur la répartition dans le partage des ressources forestières et sur les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement



Photo : Réunion sur le partage des ressources forestières

La réunion de concertation a été organisée le 18 Décembre 2024 à Boghé, au profit de 30 personnes. Elle a porté sur les multiples avantages économiques, sociaux, culturels et environnementaux des forêts. Les autorités compétentes ne gèrent pas elles-mêmes les forêts et les espaces forestiers

clôturés, mais occupent un rôle de facilitation, d'assistance, d'orientation et d'appui-conseil aux comités de surveillance qui gèrent et surveillent effectivement les forêts. Les premiers bénéficiaires de l'action sont les groupes concernés par la foresterie ou exerçant des responsabilités dans ce secteur. La sauvegarde de forêts et les actions communautaires ne permettent pas seulement de sécuriser les moyens de subsistance des communautés et protéger les forêts, mais également elles contribuent au développement local à travers l'exploitation et la valorisation des ressources forestières. Des débouchés ont été ressorties comme la récolte et la vente de bois mort, l'exploitation de produits forestiers non ligneux ou grâce à d'autres activités génératrices de revenus comme la valorisation de l'écotourisme (Loboudou). L'un des objectifs de la gestion communautaire forestière est d'améliorer les moyens de subsistance des membres des comités de surveillance en termes de rémunération. Mais pour s'assurer que les bénéfices issus d'exploitation des forêts sont partagés de manière juste et équitable avec l'ensemble de la communauté, il faut s'accorder d'avance grâce à des journées d'échange et de concertation pour que les membres de comités de surveillance aient accès de façon prioritaire aux ressources forestières et à leurs bénéfices (comme le fourrage notamment). Les membres des comités de surveillance disposent de l'autorité administrative (inspection de l'Environnement concernée) pour appréhender ceux qui exploitent illégalement le bois et confisquer le bois coupé ainsi que les outils utilisés. Les membres de comités de surveillance des forêts peuvent appréhender les exploitants illégaux et résolvent le problème en interne par la médiation ou en prononçant une sanction équitable en concertation avec la communauté locale. La mise en place d'un conseil de sage au préalable au niveau des villages concernés a été émise pour faciliter la prise de décision sur les sanctions adéquates et participer aussi à la médiation. Pour le partage, les comités de surveillance se sont accordés à tirer prioritairement les produits de cueillette (balanites, gousses d'acacia, myrobolans), de fourrage et de bois morts de façon rationnelle, tout en permettant aux communautés locales aussi d'en bénéficier à condition qu'il y ait pas de gaspillage.

3. Accompagnement du processus de restructuration des GIE jeunes

A cet effet, un atelier s'est déroulé les 13 et 14 Décembre 2024 à Boghé, avec la participation de 16 personnes issues des GIE de jeunes. Les représentants des jeunes ont été réunis afin de les initier sur la nécessité de privilégier la restructuration des GIE vers une réduction des effectifs en gardant les plus dynamiques et se diriger vers des activités de production au niveau des fermes pilotes (exploitation individuelle des parcelles voir un groupe d'individus n'excédant pas plus de 3 à 5 membres). En parallèle, la restructuration et la réorganisation des GIE de jeunes se sont appuyées

sur des critères établis par le projet en collaboration avec les adhérents réunis en assemblée générale. Les critères particulièrement édictés pour démettre les membres de leur statut d'adhérents s'articulent autour de quatre points : le désengagement volontaire, la démotivation, l'absentéisme, le non-respect des règlements. Les recommandations de l'évaluation finale, attiraient l'attention sur la divagation des animaux sauvages (singes et phacochères particulièrement) et sur les dégâts qu'ils occasionnent dans le site. Des mesures ont été prises rapidement pour faire face efficacement à cette situation. Elles ont consisté à élever des chiens de garde – au moins quatre – pour éradiquer la divagation de ces animaux et ainsi sauver les cultures des saccages. La réorientation des activités est axée d'abord sur l'option de la réduction des effectifs et l'incitation à une exploitation collective – lorsque cela est possible – et dans le cas contraire – elle est individualisée. Dans les deux cas, la mise à disposition des fonds provenant des subventions accordées pour la création d'activités génératrices de revenus est nécessaire et même retenue pour financer des opérations d'embouche de petits ruminants en groupes réduits ou d'élevage de poulets de chair.

4. Accompagnement et encadrement des structures maraichères par des paysans relais



Formation des paysans relais sur l'accompagnement et l'encadrement des coopératives maraichères

Dans ce cadre une formation de deux jours (15 et 16 Décembre) a été organisée à Boghé avec les sept paysans relais partenaires pour la couverture de certaines activités dans toute la zone

d'intervention. Il leur a été confié une mission avec une nouvelle approche axée principalement sur les points suivants :

- Appui technique aux OPA maraichères : Il s'agit de l'encadrement des coopératives féminines sur la fabrication des engrais organiques pour la fertilisation des sols (compostage). Mais également d'apprendre aux membres de ces coopératives des techniques nouvelles et d'en consolider d'autres telles que le paillage, le semis et l'entretien des pépinières, le repiquage, le désherbage, le démariage, le travail de préparation des sols, les rotations culturales, les traitements phytosanitaires à base de produits naturels et le suivi des cultures maraichères d'une manière générale.
- Appui à la production de pépinières à usage de haies vives : Il est prévu dans le programme du PASA_RC II l'implantation de haies vives à base d'espèces épineuses, en l'occurrence l'Acacia Miliféra, tout le long des clôtures grillagées pour renforcer à terme la sécurisation des périmètres maraichers. Les paysans relais vont aider à la constitution des pépinières, à leur entretien et à leur plantation effective.
- Appui à la collecte de données de récolte : Le programme du PASA_RC II prévoit aussi de collecter toutes les données de récolte de manière exhaustive. Et ainsi, en vue de quantifier les productions consommées, vendues ou perdues au cours des campagnes. Des registres sont mis à la disposition des paysans relais pour la transcription de l'ensemble de la collecte de données relatives à la récolte, parallèlement aux cahiers de productions détenus par les coopératives maraichères.

5. Formation à la bonne gouvernance et bonne gestion des structures faitières

Le regroupement en union faitière vient consacrer un travail de fond engagé par Caritas Mauritanie à travers ses différents projets dans le Brakna Sud et surtout avec l'appui du projet PASA-RC. Ces Unions permettent aux OPA de pouvoir porter des plaidoyers pertinents auprès des autorités locales et d'autres partenaires pour la prise en compte de leurs intérêts en tant qu'acteurs de premier plan dans le secteur agricole. La constitution en structures faitières a ouvert des perspectives de recherches de financements à plusieurs niveaux grâce aux renforcements de capacité des OPA par Caritas Mauritanie. A ce sujet, une formation sur la bonne gouvernance et bonne gestion des structures faitières a été organisée les 17 et 18 Décembre à Boghé pour 16 personnes. L'équipe de projet a donc appuyé et renforcé la structure faitière maraichère pour créer les conditions de pérennisation des activités dans une union forte, solide et capable de mieux résister à certains aléas du métier agricole. Un bureau de coordination de 11 membres regroupant les coopératives

maraichères est créé et déjà fonctionnel. Tout le bureau est composé de femmes issues des coopératives maraichères (présidente, vice-présidente, secrétaire générale, secrétaire générale adjointe, trésorière etc...). Quelques recommandations ont été émises à savoir : la mise à disposition du projet des copies des documents juridiques de toutes les coopératives, de fournir des informations régulières sur l'état des campagnes maraichères (les dépenses, les crédits, les rendements). La mise en place des caisses de cotisation régulière (où toutes les coopératives contribuent financièrement pour le bon fonctionnement et remise à la trésorière. Ensuite renforcer la bonne gestion transparente de l'union faitière, à travers la transparence du bureau exécutif.

6. Réunions d'échange de pratiques entre les représentants des GIE et sensibilisation aux bonnes pratiques de prise de décision et de dialogue intergénérationnel



Photo : Réunion d'échange sur la sensibilisation sur la prise de décision et de dialogue intergénérationnel

Cette rencontre intergénérationnelle de deux jours, les 16 et 17 Décembre à Boghé, a regroupé les représentants des GIE de jeunes et quelques notables ou leaders de villages pour un total de 16 personnes. La rencontre a été ouverte par le coordinateur du projet qui, après les mots de bienvenue à l'assistance, a abordé les points inscrits dans l'ordre du jour. Il a par la suite passé la parole aux participants pour se présenter et décrire leurs attentes par rapport aux deux jours de réunion. Un petit exposé assez détaillé du programme destiné aux jeunes a été fait pour les orienter dans leurs activités pour le développement local de leurs terroirs d'une part et d'autre part pour poser des actes de leur insertion professionnelle dans les métiers agricoles. Ceci dans l'optique de la lutte contre le chômage et de participer de manière significative à la réduction de l'exode et de l'immigration clandestine. Un rappel sur l'objectif de cette réunion et l'importance de la rencontre

intergénérationnelle a été fait dans le but de faciliter la communication entre les jeunes et leurs aînés, pour réduire considérablement les conflits, et qu'ils arrivent à s'entre-aider et coopérer au niveau des actions communautaires ensemble. Les sujets abordés durant ce dialogue intergénérationnel (cohésion sociale, respect, implication des jeunes dans les activités champêtres) ont permis d'améliorer la prise de considération des efforts qu'entreprennent les jeunes dans leur terroir pour l'exploitation de leurs fermes. L'accent a été mis sur la promotion et la continuité des efforts de médiation de l'équipe de projet à travers des séances de sensibilisation en utilisant des techniques de communication qui permettent aux jeunes de participer pleinement aux prises de décisions qui les pousseront à être conscients de leur capacité et de leur responsabilité.

7. Séances de sensibilisation sur les liens entre gestion durable des terres, changement climatique et sécurité alimentaire au profit des producteurs agricoles du pluvial et de décrue :

Cette session de sensibilisation, animée par deux animateurs du PASARC et deux paysans relais, a eu lieu les 27 et 28 février 2024 dans le département de Boghé. Elle a ciblé 20 femmes, représentantes de coopératives. Elle consistait en un atelier au cours duquel les enjeux du changement climatique, de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des terres ont été présentés. L'équipe du projet a notamment présenté des actions qui favorisent la prise de conscience des conditions modifiées dans le contexte du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci et les liens entre changement climatique, gestion durable des terres et sécurité alimentaire.

8. Formation des équipes sur les techniques et méthodes d'accompagnement des pratiques agroécologiques

Cette formation, qui a duré 4 jours - du 12 au 15 mars 2024 - a bénéficié à 20 personnes, dont 10 femmes. Elle s'est adressée à la fois à l'équipe du projet (soit 06 animateurs et 02 responsables de volet), mais également à 04 paysans relais et à 08 représentantes de coopératives.

Afin de permettre un échange de pratiques et la montée en compétences, la formation était composée de présentations théoriques, d'ateliers participatifs et de temps d'échange et de questions-réponses. Cette formation devrait permettre un meilleur accompagnement des producteur-trices qui souhaitent changer leurs pratiques pour la transition vers des systèmes

agricoles durables, sources d'emplois pérennes des paysans sur les territoires, limitant l'empreinte sur l'environnement, respectueux des grands équilibres naturels, et des conditions de travail.

9. Formations sur les techniques et pratiques agroécologiques à Boghé et à Foug Gleita

Dans le cadre de l'appui aux femmes des coopératives, des formations ont été organisées sur les pratiques agroécologiques au profit de femmes membres de coopératives de maraichage. Ces formations étaient axées sur la fabrication de l'engrais organique à partir des bouses de vaches et de la fabrication des microorganismes efficaces à partir des feuilles de neem, et de branches de papaye ou de citronnelle. Au total ce sont 40 femmes qui ont profité de ces formations qui se sont déroulées à Foug Gleita (Mbout) en février et à Boghé, en mai 2024.

10. Formation sur la problématique de la Transition Écologique au profit des équipes de Caritas et partenaires locaux

Cette formation a été organisée les 16, 17 et 18 juillet 2024 à Boghé avec la participation de 20 personnes, dont 1 femme. Les participants à cette session sont les équipes de projets de Caritas Mauritanie (4 du PASARC, 02 du Convenio de M'bout – 1 du Projet Engagement Citoyen) et des représentants de quelques ONGs locales (AMAD – ACF – GRDR), en plus des représentants des services techniques de l'Etat

Les objectifs de la formation étaient de :

1. Sensibiliser les participants aux enjeux de la transition écologique.
2. Fournir des outils pratiques pour intégrer des pratiques durables dans leurs projets.
3. Favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants.

11. Formation sur les pratiques d'agroforesterie



Cette formation a eu lieu les 18 et 19 juillet 2024 à M'Bout, avec la participation de 20 personnes, dont 16 de femmes. La formation sur les pratiques d'agroforesterie a été organisée pour renforcer les compétences des 4 membres de l'équipe de Caritas et des 16 productrices locales. L'objectif principal était de sensibiliser les participants aux avantages de l'agroforesterie et de leur fournir des outils pratiques pour intégrer ces techniques dans leurs activités agricoles.

Les objectifs de la formation étaient de :

- Comprendre les principes de l'agroforesterie : Expliquer les concepts de base et les bénéfices environnementaux et économiques.
- Former les participants sur les techniques d'agroforesterie adaptées à leur contexte local.
- Favoriser le partage d'expériences entre les producteurs et les équipes de Caritas.

La formation était axée sur l'Introduction à l'agroforesterie, notamment la définition et l'importance de l'agroforesterie, les avantages pour la biodiversité, la conservation des sols et la lutte contre le changement climatique.

C'est dans ce cadre que 2400 plants d'accacia ont été distribués à 6 coopératives dans la commune de Foug Gleita.

12. Formation sur la nutrition et la détection des enfants malnutris et leur référencement aux centres de santé.

La formation qui a profité à 37 femmes relais issues des différents villages de la Commune de Foum Gleita, Département de M'Bout, a été organisée en mars 2024 et était axée sur plusieurs thématiques : Les instruments juridiques de générale, les instruments juridiques régionaux, les instruments nationaux de protection des droits, La formation a été réalisée par une l'ONG «Fabouya» qui est partenaire de mise en œuvre du les différents types de droits.

13. Formation sur la démonstration culinaire au profit des femmes relais :

Cette formation a été organisée en avril 2024 dans le Département de M'Bout au profit des femmes relais qui travaillent avec l'équipe du projet CONVENIO. Les thèmes présentés se rapportent à la nutrition (Alimentation équilibrée, complément alimentaire), l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l'alimentation de la femme enceinte et / ou allaitante, de l'hygiène et lavage des mains et se terminent par une série de démonstration fabrication de la poudre Céréamine et des démonstrations culinaires de quelques mets : La Bouillie, les beignets et le zrig

14. Formation sur les techniques de dépistage des enfants malnutris :

Cette formation, organisée dans le Département de M'Bout en septembre 2024 et à laquelle ont participé 36 femmes relais, était axée sur plusieurs thématiques : Les critères de dépistage de la malnutrition des enfants ; Le protocole de dépistage et de prise en charge des enfants malnutris ; Les enjeux de la malnutrition infantile et l'importance du dépistage précoce

15. Aménagement de jardins maraichers

Des équipements solaires ont été installés au profit de 6 villages dans la commune de Foum Gleita, en février 2024. L'installation de ces équipements permettra aux coopératives non seulement d'augmenter leur production mais aussi et surtout d'alléger la souffrance des femmes qui perdaient beaucoup de temps à l'arrosage des jardins.

16. Atelier de sensibilisation au profit des élus, des leaders d'opinion et des services techniques de l'Etat sur la problématique de la transition écologique :



Cette rencontre s'est tenue les 11 et 12 septembre 2024 à Boghé, sous la présidence du maire de Boghé, M. Bâ Adama Moussa, avec la participation de 40 personnes, dont 5 de femmes.

Il s'agit des élus locaux (maires et quelques conseillers municipaux) ; les services techniques de l'Etat (Représentants de la SONADER, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Ressources Animales, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable...) ; des Chefs traditionnels et des représentants de quelques associations de jeunesse

La rencontre avait pour objectifs d'informer les participants sur les enjeux de la transition écologique, de discuter des actions concrètes à mettre en place au niveau local et de favoriser les échanges entre élus, experts et citoyens.

Par la suite, les participants ont été répartis en plusieurs groupes pour discuter des thématiques suivantes :

- Énergies renouvelables : Les élus ont échangé sur les projets d'énergie solaire et éolienne à développer dans la zone.
- Gestion des déchets : Les leaders d'opinion ont proposé des solutions innovantes pour réduire les déchets plastiques.
- Mobilité durable : Les services techniques ont présenté des plans pour améliorer les transports en commun et encourager l'usage des charrettes, par exemple.

Chaque groupe a partagé ses conclusions. Les participants ont convenu que la collaboration entre les différents acteurs est essentielle pour réussir la transition écologique. Des initiatives locales, comme des campagnes de sensibilisation et des projets communautaires, ont été suggérées.

À l'issue des discussions, plusieurs engagements ont été pris :

- Mettre en place un comité de suivi pour les projets écologiques.
- Organiser des événements réguliers pour sensibiliser la population.
Collaborer avec des ONG pour des actions concrètes sur le terrain.

17. Organisation d'une journée Portes Ouvertes sur les produits issus de l'agriculture agroécologique

Les Journées Portes Ouvertes sur les produits issus de l'agriculture agroécologique ont eu lieu les 24 et 25 septembre 2024 à Boghé. Cet événement a rassemblé des membres des coopératives familiales, des consommateurs, des spécialistes en agroécologie et des passionnés de l'agriculture durable. L'objectif principal était de sensibiliser le public aux bienfaits de l'agriculture agroécologique et de promouvoir les produits locaux. Au total, 20 coopératives féminines ont pris part à cette activité.





Les coopératives ont partagé leurs méthodes de culture, l'importance de la biodiversité et les Des ateliers ont été organisés pour apprendre aux participants comment cultiver des légumes de manière agroécologique, ainsi que des sessions sur la permaculture et le compostage.

Enfin, les 300 à 350 visiteurs ont pu déguster une variété de produits locaux, tels que des fruits, légumes, et produits transformés, tous issus de l'agriculture agroécologique.

18. Création d'une structure faîtière :

Une structure faîtière maraîchère a été créée en octobre 2024 dans les trois départements d'intervention du PASARC (Boghé, Bababé et M'Bagne) regroupant 23 OPA formalisées et opérationnelles. Cette structure facilite l'échange de compétences et la valorisation des productions. Il est prévu qu'en janvier 2025, elle a démarré des activités de transformation de produits céréaliers.

19. Fonctionnalisation des banques de céréales (BC) :

Les banques de céréales dans les départements de Boghé et de Bababé et les activités génératrices de revenus (AGR) sont intégrées dans des démarches de filières. Les stocks de sécurité de huit BC ont couvert les besoins alimentaires de 920 ménages pendant la période de soudure.

20. Suivi et accompagnement des comités de surveillance :

Des formations ont été organisées à Boghé pour renforcer les capacités des comités de surveillance des forêts, permettant une meilleure gestion des ressources forestières.

21. Réunions de concertation :

Des réunions ont été tenues à Boghé, Dar El Barka ; Bababé et M'Bagne, pour discuter de la répartition des ressources forestières et des bonnes pratiques de protection de l'environnement.

22. Renforcement des banques de céréales :

Des formations ont été dispensées à Boghé, en octobre 2024, pour améliorer le stockage et la conservation des produits, contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

23. Construction de 10 bancs multifonctionnels et boutiques à M'Bout :

L'objectif des bancs multifonctionnels est de permettre aux populations d'accéder aux aliments de base à des prix raisonnables.

24. Réalisation de seuils de gabions :

Dans le cadre des activités de préservation de l'environnement, deux seuils en gabions ont été réalisés dans le village de Medalla situé dans la commune de Soufa, dans le Département de M'Bout. La réalisation des seuils en gabions dans cette localité permettra de restaurer le sol et amener les agriculteurs de cultiver leur terre abandonnée depuis quelques années pour cause d'érosion. En plus des deux seuils, une ceinture de cordons pierreux à été réalisée et ont permis aux agricultures de la localité d'augmenter leur production agricole.

24. Construction d'abris moulins :

Au cours de cette année 10 abris pour moulins ont été construits dans différentes communes du Département de M'Bout. Ces moulins permettront non seulement d'alléger les tâches des femmes mais aussi de bénéficier des retombées financières du moulin qui constitue une activité génératrice de revenus. Après livraison des moulins, les meuniers seront formés sur le fonctionnement et la maintenance des moulins.

Conclusion

Au cours de cette année 2024, les différents projets de Caritas Mauritanie, ont permis d'atteindre des résultats significatifs en matière de sécurité alimentaire et de résilience climatique. Les structures agricoles collectives ont été renforcées et des initiatives ont été mises en place pour assurer une gestion durable des ressources. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés et la diversification des revenus. La poursuite des efforts de mobilisation des ressources et le renforcement des partenariats seront essentiels pour garantir la pérennité des actions entreprises et l'autonomisation des acteurs locaux.

II - CITOYENNETE, DEVELOPPEMENT LOCAL, AUTONOMISATION DES FEMMES ET COHESION SOCIALE

La citoyenneté, le développement local et la cohésion sociale sont des concepts interconnectés qui jouent un rôle crucial dans la construction de sociétés harmonieuses et durables. En effet, une citoyenneté active peut renforcer le développement local en mobilisant les ressources et les talents de la communauté, tandis qu'un développement local réussi contribue à la cohésion sociale en améliorant les conditions de vie et en favorisant l'inclusion. Ensemble, ces éléments créent un cercle vertueux qui enrichit la vie communautaire et renforce le tissu social. C'est conscient de ces enjeux que Caritas Mauritanie a initié au cours de l'année écoulée une série d'activités destinées à promouvoir l'éducation citoyenne, l'accès aux droits sociaux et l'autonomisation des femmes et des jeunes vulnérables à travers l'accompagnement des acteurs du développement local.

1. Sensibilisation et échanges intergénérationnels :



Des rencontres ont été organisées à Sebkhia et Dar Naim, à Nouakchott, pour favoriser le dialogue entre les jeunes et les aînés, renforçant ainsi la cohésion sociale et l'implication des jeunes dans les activités agricoles.

1. Formation sur le droit des femmes et filles au profit des chefs communautaires :

Cette formation, organisée en mars 2024 à M'Bout, a été dispensée par l'ONG FABOUYA, a permis de sensibiliser les participants sur la notion de genre. Au cours de cette formation, les participants ont largement débattu sur plusieurs questions : notamment le rôle de la femme dans le développement, la participation de la femme dans la gestion des affaires du village. Au total, 24 personnes ont participé à cette formation.

2. Organisation de rencontres citoyennes :

Deux rencontres entre élus locaux et jeunes ont été organisées à Sebkhia et à Dar Naim à Nouakchott, en février 2024, pour favoriser le dialogue et la collaboration. Ces rencontres ont permis aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations sur des thèmes tels que l'emploi, l'éducation, la



sécurité, et les activités culturelles. Les élus ont pris en compte ces doléances dans la planification des activités de développement.

3. Formation sur l'éducation financière et les techniques de vente :

Ces formations ont été dispensées à 60 femmes issues de 20 coopératives féminines à Sebkha, à Nouakchott en mars 2024 en vue de renforcer leurs capacités à gérer leurs activités économiques.

4. Initiatives culturelles et sportives :

Des événements culturels et sportifs ont été organisés à Sebkha, à Nouakchott, pour sensibiliser les jeunes aux droits humains et promouvoir la cohésion sociale. Ces activités ont été bien accueillies par la communauté et ont renforcé l'engagement citoyen.

5. Formation en suivi évaluation :

Dans le mois de décembre 2024, une formation en suivi évaluation a été organisée au profit des élus et des différents services techniques de la moughataa de Mbut. Cette formation a vu la participation de 25 participants issus des différentes communes de la zone d'intervention du projet. Cette formation a été organisée en collaboration avec la cellule régionale de suivi évaluation de la wilaya du Gorgol. Cette formation bien que très courte a permis aux participants de se familiariser avec les différents outils de suivi et d'évaluation des projets

6. Formation sur l'aménagement du territoire :

Cette formation, organisée en novembre 2024 à M'Bout, a vu la participation de 25 personnes dont les élus, les responsables des services techniques déconcentrés de L'état. Cet atelier a été conçu pour renforcer les capacités des participants, en particulier les acteurs locaux, dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la gestion des conflits et de la vie associative

Conclusion

Les actions de Caritas Mauritanie ont permis durant cette année de renforcer les capacités des acteurs locaux dans ses zones d'intervention, tout en favorisant l'autonomisation des femmes et des jeunes. Malgré les défis politiques, économiques et environnementaux, Caritas Mauritanie a su s'adapter et continuer à promouvoir le développement local durable. Les résultats obtenus témoignent d'une dynamique positive vers une meilleure participation citoyenne et une amélioration des conditions de vie dans ces communes.

III - FORMATION, EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle et l'insertion des jeunes issus de milieux défavorisés en Mauritanie revêtent une importance cruciale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la formation professionnelle permet aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques et techniques qui sont essentielles pour accéder à des emplois stables et bien rémunérés. Dans un pays où le taux de chômage est élevé, surtout parmi les jeunes, cette formation peut faire la différence en leur offrant des opportunités d'emploi et en réduisant la pauvreté. Ensuite, l'insertion professionnelle des jeunes issus de milieux défavorisés contribue à l'égalité des chances. En leur fournissant les outils nécessaires pour réussir, on aide à réduire les inégalités sociales et économiques. Cela favorise également une plus grande cohésion sociale, car des jeunes, bien intégrés dans le marché du travail, sont moins susceptibles de se tourner vers des activités illégales ou destructrices. Enfin, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes peuvent également avoir un impact positif sur la société dans son ensemble. Des jeunes engagés et formés sont souvent plus impliqués dans leur communauté, ce qui peut conduire à des initiatives locales et à un développement durable.

En résumé, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes issus de milieux défavorisés en Mauritanie sont des leviers essentiels pour lutter contre la pauvreté, promouvoir l'égalité des

chances, stimuler la croissance économique et renforcer la cohésion sociale. C'est un investissement dans l'avenir du pays et de ses jeunes. C'est pour cette raison que Caritas Mauritanie a fait de cette thématique un des axes majeurs de sa stratégie. Et en 2024, plusieurs actions ont été menées dans ce domaine

1. Renforcement de l'employabilité des jeunes :

Trois ateliers de formation ont été organisés pour 60 jeunes à Sebkhâ en Mars, en Septembre et en Novembre, axés sur les techniques de recherche d'emploi et le développement personnel. Les participants ont exprimé leur satisfaction et leur détermination à prendre en main leur avenir professionnel.

2. Formation professionnelle au Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle (CFIP)

A. Formation de la 1^{ère} cohorte

42 jeunes-adultes sont recrutés dans le cadre du Projet d'Appui pour la Promotion de l'Employabilité (PAPE) financé par **l'Association des Amis des Pères Blancs (AAPB)** et une cohorte de dix-huit (18) recrutés dans le cadre du projet Pilote pour **l'Amélioration de l'Employabilité des jeunes des zones du Sahel touchés par les crises**, financement en collaboration l'Agence Internationale pour la Coopération du Japon (JICA). Rappelons que les jeunes formés dans le cadre du financement additionnel de la JICA sont constitués des jeunes mauritaniens et des migrants en situation régulière de plusieurs nationalités.

Cette 1^{ère} cohorte a été formée dans trois (3) filières : coiffure dames, électricité bâtiment et pâtisserie. La formation professionnelle a débuté le 04 septembre 2023. Elle a été déroulée comme formation qualifiante avec une durée de trois mois.



Coiffure



Electricité bâtiment



Toutes les formations comme soulignées plus haut sont des formations qualifiantes déroulées en alternance (duale) entre les ateliers du CFIP et le placement en stage dans les entreprises de la place. Les stagiaires (apprenants) passaient trois jours de formation au centre (lundi, mercredi et vendredi) où ils font la théorie dans les salles de formations et appliquaient (cours pratiques) dans les ateliers. Les deux autres jours, ils sont sur le terrain dans les chantiers des entreprises où ils pratiquent et feront leur stage de formation.

3. Formation professionnelle des jeunes des coopératives rurales

La formation des jeunes ruraux à Bogué, (30) sélectionnés dans le cadre du programme PASARC au Brakna dans deux filières : réparation et maintenance motopompe (15 jeunes) et installations et maintenance des équipements solaires (15 jeunes).

Cette formation répond à un besoin exprimé par les coopératives villageoises qui souhaitent avoir les jeunes locaux issus des villages formés pour intervenir directement dans l'entretien et la

répartition des motopompes et aussi installer et assurer la maintenance des équipements solaires mis en place.

Chaque coopérative a désigné deux jeunes, 'un pour la réparation des motopompes et le second pour l'installation et l'entretien des équipements solaires.

La formation de ces trente (30) jeunes locaux, c'est-à-dire issus des coopératives villageoises a débuté en septembre 2023 et s'est poursuivie en 2024 et a été réalisée comme une formation qualifiante. Les formateurs ont alterné les cours théoriques dans les salles de formation et des cours de pratiques dans les ateliers spécialisés à chaque filière professionnelle. Les stagiaires (apprenants) passaient trois jours de formation au centre (lundi, mercredi et vendredi) où ils font la théorie dans les salles de formations et appliquaient (cours pratiques) dans les ateliers. Pour les deux autres jours, ils sont sur le terrain dans les chantiers des entreprises où ils pratiquent et feront leur stage de formation.



Formation salle Energie solaire



Jeunes formés en réparation de motopompes

4. Formation professionnelle de la 3ème cohorte

La troisième cohorte était programmée pour 75 jeunes avec la contribution de Caritas Espagne et le financement demandé à l'Ambassade des USA. Finalement, le financement des USA n'a pas été obtenu. Grâce aux efforts déployés par la Direction de Caritas un financement bien très réduit par rapport à celui attendu a été mobilisé et a permis d'assurer une formation qualifiante de 40 jeunes mauritaniens et migrants en situation régulière. Comme pour les deux premières cohortes, la formation était de type formation qualifiante dans deux filières qui a bénéficié à quarante (40) jeunes mauritaniens et migrants et dans deux filières : coiffure dames et pâtisserie. Les cours théoriques et les travaux pratiques se passaient dans les salles et les ateliers de formation du Centre.

Pour la formation de toutes les cohortes, le service de suivi et d'insertion durant cette phase veille sur tous les aspects liés aux comportements des apprenants notamment dans le respect du règlement, l'assiduité, la ponctualité, le respect de l'autre, la civilité, etc. Il organise au besoin des séances d'écoute pour accompagner certains, dans les difficultés rencontrées et/ou dans d'autres aspects liés comportements relevés.

5. Placement en stage de formation dans les entreprises locales

Après les formations professionnelles au Centre, les jeunes sont placés dans les entreprises locales pour chacune des filières professionnelles. Ils passeront pendant un à deux mois un stage de formation dans ces entreprises avec lesquelles des contrats de placement de stage ont été engagés. Durant tout le processus de stage en formation, des outils sont conçus pour assurer le suivi :

- **Une convention de placement** qui fixe les responsabilités des deux parties : le Centre CFIP et l'entreprise de placement notamment du tuteur,
- **Une fiche de placement** qui donne des précisions sur les caractéristiques de l'entreprise (domaine d'intervention, catégorie privée ou publique, localisation, etc.) et des informations l'état civil et les spécialités de la formation des jeunes placés.
- **Une fiche de compétences** : le formateur élabore une liste de compétences pratiques déjà maîtrisées par l'apprenant et des compétences non maîtrisées sur lesquelles le tuteur doit travailler pendant le stage.
- **Une fiche de suivi** pour suivre l'assiduité des apprenants pendant les séances de stages.
- **Une fiche d'évaluation** pour permettre au tuteur d'attribuer une note de stage au stagiaire qui comptera dans l'évaluation finale du formé.

Durant toute la période de placement, les stagiaires sont suivis par les conseillers chargés de l'insertion accompagnés de leurs formateurs professionnels. Une vigilance doit être observée quant au respect des conditions de travail, du temps de travail et du droit des stagiaires afin d'éviter tout abus possible dans cet espace d'entreprise.

Après ce stage les stagiaires retournent au centre et présentent leur rapport de stage écrit ou verbal selon le choix concerté du jeune apprenti avec son maître ou tuteur qui assistera à cette présentation.

6. Formation en éducation financière et entrepreneuriale

A la fin de leur stage, les apprenants reviennent au centre et bénéficient du Programme Gérez mieux votre entreprise (GERME) qui est un programme de formation en gestion qui met l'accent sur le démarrage et l'amélioration des petites entreprises comme stratégie pour créer plus d'emplois de qualité pour les jeunes et femmes, notamment dans les économies émergentes. Le programme comprend quatre modules interdépendants - Trouver votre idée d'entreprise (TRIE), Créer votre entreprise (CREE), Gérez mieux votre entreprise (GERME) et Agrandissez votre entreprise (AVE).

Après cette formation les jeunes sont en mesure de :

- Décrire le contenu d'un plan d'entreprise
- Consolider une idée d'entreprise.
- Traduire cette idée d'entreprise dans un plan d'entreprise complet.
- Évaluer leur niveau de préparation pour créer une entreprise.

Les Conseillers de Suivi et d'Insertion assurent cette formation en appliquant les méthodes actives de formation telles l'andragogie adaptée à la formation des adultes.





7.Cérémonie de remise de diplômes et des kits d'insertion

Les formations des trois cohortes ont été sanctionnées par une cérémonie de remises de diplômes et de kits d'insertion. La première cérémonie de remise des attestations et des kits d'insertion a été présidée par la Directrice Générale de Caritas Mauritanie.



La Directrice Générale de Caritas Mauritanie, Sœur Anita Martis remettant le Diplôme à la Majore de la promotion



Cérémonie de remise de diplômes à la 3^{ème} cohorte

Dotation de kits d'insertion



Kits promotion électricité bâtiment



Une pâtissière toute radieuse, portant son kit d'insertion

IV - MIGRATION

La Mauritanie, carrefour entre l'Afrique et l'Europe, est un pays d'immigration, d'émigration et de transit, particulièrement pour les migrants d'Afrique de l'Ouest. Les flux migratoires y sont influencés par des facteurs culturels, religieux, linguistiques, ainsi que par des conflits régionaux. En réponse à ces défis, la Mauritanie a mis en place une stratégie nationale de gestion de la migration en 2010, impliquant divers acteurs gouvernementaux et internationaux. Caritas Mauritanie a joué un rôle central dans cette stratégie, visant à améliorer l'inclusion et la mobilité des groupes vulnérables, notamment à travers l'accès aux droits.

Les activités menées au cours de cette année visent à renforcer les capacités humaines et techniques, à autonomiser les partenaires et les migrants et à favoriser la cohésion sociale, en particulier pour les femmes migrantes.

1. Renforcement des capacités techniques des sept partenaires :

Dans le cadre du Projet d'Appui aux Migrants, Caritas Mauritanie travaille en partenariat avec certaines organisations en relation avec la thématique, en l'occurrence l'AFEMIMA (Association des Femmes Migrantes en Mauritanie), l'AMN (Association des Migrants à Nouadhibou), l'AMFB (Association Malienne des Femmes Battantes) et les Missions Catholiques de Nouakchott, de Nouadhibou et Rosso

A cet effet, des ateliers d'identification des besoins en formation ont été organisés et ont permis de tenir des sessions de formation spécifiques. Les activités ont par ailleurs permis aux partenaires de mieux accueillir et orienter les migrants, tout en améliorant leur gestion des AGR. Les résultats incluent une meilleure connaissance des droits des migrants et une autonomie accrue des bénéficiaires.

2. Séances de Causeries des Groupes de Paroles

Huit séances de causeries ont été organisées, dont deux pour AFEMIMA (Association des Femmes Migrantes en Mauritanie), deux pour le groupe de paroles de l'OMN (Association des Migrants à Nouadhibou), deux pour la Mission Catholique de Rosso et deux pour l'AMFB (Association Malienne des Femmes Battantes). Ces séances, principalement destinées aux femmes migrantes, ont permis d'aborder les problèmes spécifiques auxquels elles font face, en leur offrant un espace pour s'exprimer librement.



Les femmes migrantes ont pu partager leurs expériences, identifier leurs problèmes spécifiques et discuter des solutions possibles dans un environnement bienveillant.

Les associations des migrants qui ont participé aux activités se sont engagées de servir de relai de vulgarisation des droits et devoirs aux autres membres de leur communauté

3. Financement de 40 AGRS pour les Partenaires du Projet

Initialement quarante (40) Activités Génératrices de Revenus (AGR) réparties comme suit étaient prévues : 10 pour la Mission Catholique de Nouadhibou, 10 pour la Mission Catholique de Nouakchott, 10 pour l'Organisation des Migrants de Nouadhibou, 6 pour l'Association des Femmes Migrantes de Mauritanie et 4 pour l'AFMBM. Compte tenu des restrictions

budgetaires, seules 16 AGR ont été financées : 3 AGR pour la MC de Nouakchott et 3 pour l'OMN, 5 pour AFEMIMA et 5 pour AMFBM.

Les AGR ont permis de renforcer les moyens d'existence des bénéficiaires et de contribuer à la pérennité financière des structures sociales.

Les AGR ont offert des opportunités de revenus durables pour les bénéficiaires, contribuant ainsi à leur autonomisation économique et à la pérennité des structures sociales locales.

Caritas Mauritanie a apporté son expertise en matière de gestion d'AGR et de petits projets porteurs. Des procédures pour l'attribution des aides, l'octroi des financements et leur suivi pendant la mise en œuvre ont été définies en collaboration avec les partenaires. Les bénéficiaires ont été formés pour identifier leur AGR et élaborer un business plan soumis à Caritas Mauritanie pour approbation.

Les bénéficiaires des AGR ont pu développer leurs compétences en gestion de projet, suivi technique, négociation, comptabilité, management, marketing et communication. Le suivi régulier et l'accompagnement conjoint ont assuré la réussite et la durabilité des AGR.

En résumé, les activités réalisées dans le cadre de l'objectif spécifique 2 ont permis de renforcer les capacités des partenaires du projet de manière significative. Les formations et les ateliers ont amélioré leurs compétences techniques et leur capacité à accompagner les bénéficiaires. Le financement et le suivi des AGR ont offert des opportunités économiques durables, contribuant à l'autonomisation des bénéficiaires et à la pérennité des structures sociales.

4. Soutien à la Tenue de 05 événements de Fête de la Journée du 8 Mars

Caritas Mauritanie a soutenu l'organisation de cinq événements à l'occasion de la journée du 8 mars pour les Missions Catholiques de Nouakchott (NKTT) et de Nouadhibou (NDB), ainsi que pour l'OMN, AFEMIMA et AFMBM.

Ces événements ont permis de célébrer et de valoriser les contributions des femmes migrantes, renforçant ainsi la cohésion sociale et la reconnaissance de leur rôle dans la communauté.

Caritas Mauritanie a apporté son soutien aux différentes activités menées par ses partenaires, contribuant ainsi à leur réussite. Les Associations qui interviennent dans la migration ont exprimé leurs souhaits d'être accompagnées dans les activités qu'elles mènent auprès des migrants. Une thématique centrale a été retenue : sensibilisation sur la migration clandestine. Des séances de causerie ont été organisées sur les dangers de la migration clandestine, le rôle des femmes dans cette migration clandestine et comment encourager et promouvoir les voies légales et sûres de la migration.

L'Association AFEMIMA a été la première à organiser une causerie autour de ces thématiques. La présidente a souligné l'importance d'aborder ce sujet, compte tenu de la croissance de la migration clandestine impliquant de plus en plus de femmes.



Les intervenants, facilitateurs de la causerie, Mme Dikel Fofana et M. Soumaré Oumar, cadres de Caritas Mauritanie sont intervenus pour insister sur l'importance de sensibiliser les communautés sur les dangers et risques liés aux migrations clandestines. Ils ont rappelé que plus de 281 millions personnes dans le Monde sont des migrants et 49,4% sont des femmes. La féminisation des flux migratoires devient plus en plus importante.

D'autres aspects de cette forme de migration ont été abordés, notamment les risques physiques (pertes de vie humaine, violences physiques, agressions sexuelles et viols, prostitution forcée, etc.), les troubles psychologiques (trouble de stress post-traumatique (TSPT), dépression et anxiété, sentiment de perte et de deuil, isolement, social, traumatismes chez les enfants, etc.), les risques sanitaires (grossesses non désirées, maladies sexuellement transmissibles (MST), conséquences sur la santé reproductive, etc.)

Les animateurs ont souligné que vu le nombre de risques liés aux migrations et en particulier à celles dites clandestines ou illégales, qu'il est important de mettre en place des mesures de protection spécifiques pour les migrants et surtout les femmes migrantes, afin de réduire leur vulnérabilité et de leur offrir un soutien adéquat tout au long de leur parcours. Les traumatismes auxquels sont exposés les migrants, montrent la nécessité de fournir un soutien psychologique adéquat aux migrants pour les aider à surmonter les défis émotionnels et mentaux liés à leur expérience migratoire.

Malgré ces défis, de nombreux migrants montrent une grande résilience et capacité d'adaptation. Le soutien communautaire, l'accès aux services de santé mentale, et les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle crucial dans leur rétablissement.

Les débats qui ont suivi les exposés ont été très instructifs et les témoignages des migrants étaient très émouvants.

5. Participation à la Journée Sebkhha Propre par EPAM

Caritas Mauritanie a participé à la journée "Sebkhha propre" organisée par EPAM, une initiative visant à nettoyer et embellir les espaces publics de la communauté.

Cette participation a renforcé le sentiment d'appartenance et de responsabilité commune parmi les migrants et les populations locales.

6. Visites d'Échanges Inter-Migrants

Des visites d'échanges inter-migrants ont été organisées pour permettre aux migrants de différentes communautés de se rencontrer, d'échanger et de partager leurs expériences.

La visite d'échanges inter migrants s'est déroulée le 6 octobre 2024 au siège d'AFEMIMA et a vu la présence de 60 personnes.

L'objectif de cette rencontre inter-migrants portait sur :

- Information et sensibilisation des participant(e)s sur les mécanismes et les avantages du microcrédit, tout en favorisant des échanges d'expériences Résultats attendus
- Présentation des différentes offres de microcrédits disponibles.
- Explication des conditions d'accès et les critères d'éligibilité.
- Partage des bonnes pratiques, des expériences et des témoignages des usagers des microcrédits.
- Discussion sur les défis et les solutions possibles pour une meilleure utilisation du microcrédit.



Cette activité a été un succès, en permettant non seulement de mieux comprendre les mécanismes du microcrédit, mais aussi de créer une dynamique de partage d'expériences entre les participants.

Le repas partagé et la fête qui ont suivi ont ajouté une dimension humaine et festive à l'événement, renforçant ainsi des liens communautaires. Nul doute que ces liens pourront déboucher sur des collaborations ultérieures.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- ✓ Organiser des séances de suivi pour aider les futurs bénéficiaires dans le montage de leurs dossiers.
- ✓ Renforcer les collaborations avec les institutions de microfinance pour offrir des conditions avantageuses aux participants.

7. Création d'un Fonds d'Aides Structurelles au sein des Missions Catholiques de Nouakchott et Nouadhibou ainsi que l'Organisation des Migrants de Nouadhibou

Un fonds d'aides structurelles a été créé pour soutenir les Missions Catholiques de Nouakchott et Nouadhibou, ainsi que l'Organisation des Migrants de Nouadhibou. Ce soutien peut prendre la forme d'une ressource humaine de soutien ou d'un équipement nécessaire au bon fonctionnement des activités.

Les partenaires ont pu mettre en œuvre certaines activités nécessitant un support supplémentaire, comme la prise en charge d'un assistant pour la pharmacie à Nouadhibou. Cette aide structurelle a renforcé leur capacité à mener à bien leurs missions.

8. Prise en Charge Médicale des Migrants (MC NDB)

La prise en charge médicale des migrants à Nouadhibou est une activité essentielle pour garantir leur droit à la santé. Cette activité vise à améliorer les conditions de vie des migrants souffrant de maladies nécessitant une prise en charge médicale. Les organisations partenaires identifient les migrants qui bénéficieront de ces services.

Les migrants ont bénéficié de soins médicaux indispensables, améliorant ainsi leur bien-être et leur intégration dans la communauté.

La réalisation des activités dans le cadre de l'objectif spécifique 3 ont permis de renforcer les actions de participation sociale à travers des événements de masse et des aides structurelles. La participation active des migrants et des populations locales aux activités sociales et communautaires a favorisé la cohésion sociale et l'intégration. Les aides structurelles ont soutenu les partenaires dans leurs missions, améliorant ainsi l'efficacité et la durabilité de leurs actions en faveur des migrants.

Malgré ces résultats positifs, plusieurs activités n'ont pas pu être réalisées en raison de certaines contraintes.

Ainsi, à l'issue de la réalisation des activités, il ressort que les points faibles demeurent au niveau scolaire disparate des femmes migrantes. Cette situation oblige le projet, lors des

formations, à demander au consultant de s'adapter à ce contexte. En effet, il s'avère que la plus part des femmes bénéficiaires de ces formations ont un niveau scolaire très faible.

L'autre aspect de ces points faibles en est que la majorité de ces femmes ne sont disponibles que les après-midi. Du coup le projet migrant est obligé d'ajuster les horaires des activités à la disponibilité des femmes. Ainsi la plupart des activités destinées aux femmes ne peuvent se faire que les après-midi.

Quant aux points forts, nous constatons que durant les formations, les causeries et la gestion de leurs activités génératrices de revenus, un engagement de ces femmes à atteindre leurs objectifs. En effet, il ressort que ces femmes sont très motivées dans leurs activités.

V - ACTIVITES TRANSVERSALES

1. Finalisation de la Stratégie

Caritas Mauritanie (CM) a entrepris l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la période 2024-2028, après deux cycles triennaux de projets d'appui organisationnel. Ce processus, débuté en juin 2022, et soutenu par des partenaires clés tels que le Bureau Régional Caritas MONA, Secours Catholique, Caritas Espagne et CRS, est arrivé à son terme en 2024, avec la validation du document par le Conseil d'Administration en avril.

2. Développement des ressources financières :

Pour assurer la pérennité de la Structure et, accessoirement du Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle, plusieurs actions ont été entreprises :

Ainsi, des notes succinctes de présentation de projets ont été élaborées et soumises à divers partenaires, dont la JICA et la GIZ. Trois projets pilotes ont été présentés, visant à obtenir des financements pour soutenir les jeunes en formation.

Caritas Mauritanie a aussi poursuivi la recherche de fonds pour le CFIP, avec des rencontres organisées avec la GIZ et Save The Children pour explorer des opportunités de collaboration. Des démarches ont également été entreprises auprès de banques locales pour soutenir des projets en faveur des jeunes vulnérables.

Caritas Mauritanie continue les efforts de mobilisation des ressources pour pérenniser ses activités. Les relations établies avec divers partenaires, tant locaux qu'internationaux, sont essentielles pour offrir aux jeunes vulnérables des opportunités d'insertion et leur permettre de vivre dignement.

3. Préparation de nouveaux projets

Le projet à Nouakchott, intitulé "Habilitation et inclusion économique, sociale et citoyenne des jeunes", a été finalisé et soumis à l'AFD en septembre 2024, avec un soutien technique du SCCF. En revanche, le projet à Nouadhibou a été reporté à 2025 en raison de la charge de travail liée à d'autres projets, notamment le PASARC.

Un projet de formation et d'insertion professionnelle n'a pas pu être finalisé en 2024, mais un microprojet "ESPOIR" financé par l'Ambassade d'Allemagne a permis de former 80 jeunes et femmes mauritaniens et migrants. CM a également participé aux rencontres du Réseau Afrique Europe pour la mobilité humaine.

CM participe également au programme "Graines de citoyenneté", financé par l'AFD, et a relancé le dialogue avec ses partenaires pour renforcer sa participation.

Un projet de suite pour le Brakna a été déposé, mais n'a pas été retenu. Un projet de transition (PASARC II) est en cours pour maintenir certaines activités.

4. Participation à des rencontres internationales

Dans ce cadre, l'équipe du Projet Engagement Citoyen et le Responsable des Programmes de développement de Caritas Mauritanie ont participé, en 2024, à plusieurs formations en ligne sur les thèmes suivants :

- *«Agir pour l'égalité de genre dans les solidarités internationales – approche genre»*
- *«Changer les territoires par l'action collective – approches orientées changement – Territoires»*
- *«Essaimage – Capitaliser, produire et diffuser les approches et méthodologies en faveur du changement social»*

En outre, deux membres de l'équipe du Projet Engagement Citoyen ont participé, du 27 au 31 mai 2024, à un **séminaire international à Paris en mai dernier sur le thème** : «AOC et enjeux territoriaux : le territoire pour enrichir la démarche, les AOC au service de l'animation locale»

Ces différentes formations permettront à Caritas Mauritanie de promouvoir les approches orientées changement (AOC) auprès des acteurs et actrices qu'elle accompagne ; de proposer une première porte d'entrée sur les AOC aux acteurs et actrices de la Société Civile intéressés par la démarche et de croiser les AOC avec d'autres méthodes de planification ou de mesure des effets de l'action.

Caritas Mauritanie a également participé à la Rencontre Régionale du Projet Agroécologie Sahel et à l'Assemblée Générale des Parties Prenantes du Programme «Communautés Résilientes pour une transition écologique juste», qui ont eu lieu respectivement du 21 au 25 mai 2024 à Paris et du 21 au 31 mai 2024 à Lourdes.

La Rencontre Régionale du PAES a permis de :

- Faire un bilan à mi-parcours de cette 1^{ère} tranche de la CPP et des activités du PAES. Un temps sur les COP (Communautés de Pratiques) était prévu en vue de les relancer activement d'ici à la fin de la phase
- S'accorder sur une vision mise à jour du PAES, au regard du bilan et de nos objectifs, et commencer à réfléchir à la suite du programme (phase 2).
- Travailler sur les chemins de changements et un plan d'action pour l'atteinte de cette vision.
- Visiter un espace en agroécologie en France et échanger avec les personnes qui s'y investissent.
- Prévoir les prochains grands temps du PAES.

L'Assemblée Générale des Parties Prenantes du Programmes «Communautés Résilientes pour une transition écologique juste», a été l'occasion de partages d'expériences et d'analyses

croisées entre partenaires sur la notion de «biens communs», sur le pouvoir d’agir des communautés et sur les stratégies d’influence.

Enfin, Caritas Mauritanie a pris part, du 25 au 27 septembre 2024, à un **séminaire international sur la gestion des déchets et la transition écologique juste avec pour thème : «Renforcer notre pouvoir d’agir pour une gestion durable des déchets solides contribuant à une transition écologique juste dans les villes ouest-africaines»**

Caritas Mauritanie a au pris part à la rencontre du groupe Sahel en janvier 2024, à Lomé.

Ces différentes rencontres et les échanges organisés à ces occasions, ont été l’occasion pour Caritas Mauritanie de profiter des expériences des autres partenaires. Cela a permis de savoir où se situe notre organisation par rapport à ces différents thèmes, quels sont les défis et les contraintes ? Quelles solutions ont été adoptées par les uns et les autres ? Sont-elles adaptées au contexte mauritanien ? Ou faudra-t-il les adapter à la réalité locale ? Autant d’éléments qui enrichissent la réflexion de Caritas Mauritanie dans la mise en œuvre de sa Stratégie et qui l’aideront à l’adapter au besoin.

5. Questions administratives et institutionnelles

- Caritas Mauritanie est en train de renouveler des accords-cadres avec les ministères, en particulier en lien avec la nouvelle Loi sur les Associations. Une convention de partenariat avec la Direction Générale de l’Administration Pénitentiaire est en cours de signature, permettant à Caritas Mauritanie de poursuivre ses activités dans les prisons.
- Sur les questions de normes et procédures, CRS a réalisé l’assessment de l’organisation et a confirmé la conformité de Caritas Mauritanie à la plupart des normes de gestion.
- Un plan de renforcement des capacités en matière de sauvegarde a été élaboré en collaboration avec CRS. Celui-ci a permis de renforcer les procédures en matière de recrutement, de signalement et d’enquête. Deux sessions de formation ont ainsi été organisées par CRS :

- La première sur les pratiques de recrutement sûres (norme 3) et sur l'orientation obligation du personnel et des affiliés sur la sauvegarde (norme 4). A l'issue de cette formation le point focal de sauvegarde a élaboré les formulaires d'auto déclaration et de vérification des références, qui font désormais partie intégrante des procédures en matière de Ressources Humaines de Caritas Mauritanie. Ce travail a permis à Caritas d'avoir la conformité pour ces deux normes.
- La seconde formation a porté sur les procédures d'enquête/d'investigation pour les allégations de sauvegarde en tenant compte de la confidentialité et principalement de la sécurité. Cette formation a permis au point focal de sauvegarde de mettre en place une procédure d'enquête en matière de sauvegarde et l'élaboration des 14 outils (formulaires) pour documenter les allégations parmi lesquels on peut citer, le formulaire de notification des incidents de sauvegarde, le registre des allégations de sauvegarde, le formulaire d'évaluation de la crédibilité/plausibilité, le compte rendu d'entretien, le rapport d'enquête, etc

6. Restructurations au Siège

L'année 2024 a vu s'opérer des restructurations au Siège, avec notamment la création de nouveaux postes, comme celui de Chargé des Ressources, le Responsables des Affaires Juridiques et Institutionnelles, l'Assistante Administrative et Financière. Il a également été procédé à la mutualisation de certains postes avec notamment la fusion des équipes des Projets Migrants et Prisons.

Enfin, quelques éléments qui avaient fait valoir leur droit à la retraite ont pu être libérés.

CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives pour Caritas Mauritanie, grâce à la mise en œuvre de projets diversifiés et ciblés. Les efforts déployés en matière de sécurité alimentaire, de résilience climatique et de promotion de l'agroécologie ont non seulement contribué à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, mais ont également renforcé la durabilité de nos systèmes alimentaires face aux défis environnementaux.

Par ailleurs, les initiatives en faveur de la migration, ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes défavorisés, témoignent de notre engagement à offrir des opportunités d'épanouissement et d'autonomisation à ceux qui en ont le plus besoin. Ces actions sont essentielles pour bâtir une société plus inclusive et équitable.

Au total, cette année, c'est plus de 12 000 personnes qui ont été touchées par les actions de Caritas Mauritanie

Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de financement et de restructuration. En effet, la recherche de financements pour assurer la pérennité de notre structure est un enjeu crucial qui nous permettra de continuer à mener à bien notre mission. Nous sommes convaincus que, grâce à la collaboration avec nos partenaires et à l'engagement de nos équipes, nous pourrions poursuivre notre action en faveur du développement humain et de la dignité des personnes en Mauritanie. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ces réalisations et nous nous engageons à continuer à œuvrer pour un avenir meilleur pour tous.